



Rapprochement Déclaration individuelle/ Versement de cotisations



Mode opératoire pour régularisation d'écart
RAFP





Sommaire

- **Déclaration individuelle (DI) : rappel**
 1. Rappel réglementaire page 3
 2. Rôle de la déclaration individuelle page 4
 3. De la déclaration individuelle à la liquidation de la pension page 5
 4. Les différents modes de transmission de la DI page 6

- **Définition du terme « rapprochement »**
 - Définition et principes page 7

- **Ecart issu du rapprochement Déclaration / Versements de cotisations**
 1. Comment identifier un écart page 8
 2. Les origines et types d'écart page 12
 3. Mode opératoire des différents types d'écart page 13
 4. Coordonnées / contact page 17



Rapprochement DI Rafp / Versements cotisations

1- Rappel réglementaire

- **Depuis le 1er janvier 2006** la Déclaration annuelle des données sociales (DADS) de l'année 2005 et celles des années suivantes étaient acceptées exclusivement sous la forme DADS-U (arrêté du Ministère des solidarités, de la santé et de la famille du 5 janvier 2005, publié au Journal Officiel du 1er février 2005).
- **Depuis le 1er janvier 2012** la norme DADS-U a été remplacée par la norme N4DS (arrêté du 9 juillet 2010) Norme pour les Déclarations Dématérialisées De Données Sociales.
- **La déclaration individuelle est exigible chaque année au 31 mars**
- **La description de la norme N4DS est disponible sur le site : www.e-ventail.fr**



Rapprochement DI Rafp / Versements cotisations

2 - Rôle de la Déclaration Individuelle

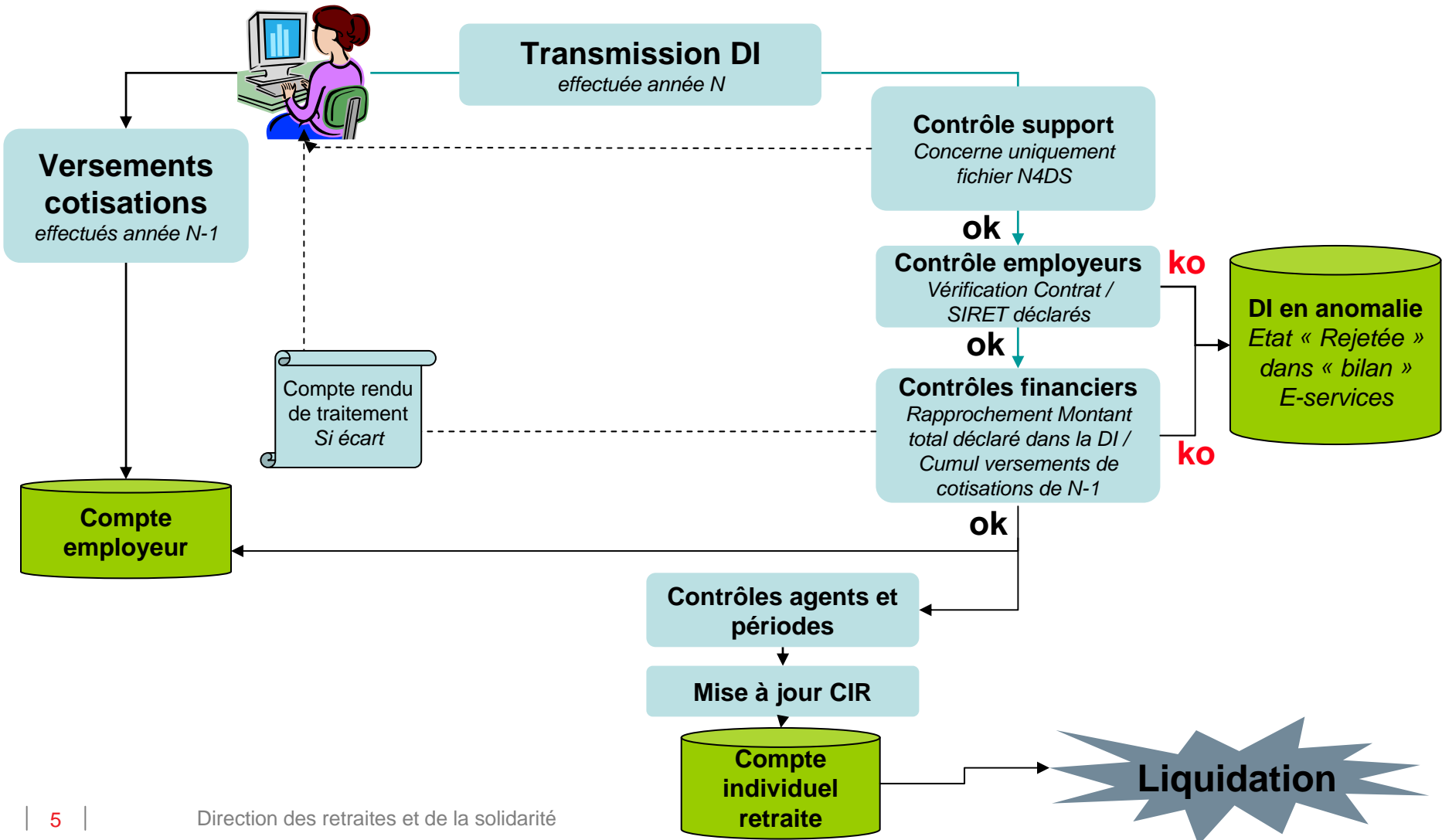
La déclaration individuelle permet au RAFP de :

- **Mettre à jour le compte individuel retraite de l'agent pour :**
 - Retracer la carrière de l'agent → droit à l'information
 - Calculer le montant de la retraite qui sera perçu par l'agent
- **Mettre à jour le compte financier employeur en effectuant un contrôle de cohérence entre :**
 - les montants déclarés par la DI (cotisations déclarées)
 - et les versements réellement effectués (cotisations versées)
- **Etablir des statistiques nécessaires au pilotage financier du fonds**



Rapprochement DI Rafp / Versements cotisations

3 - De la déclaration à la liquidation de pension





Rapprochement DI Rafp / Versements cotisations

4 – Les différents modes de transmission de la DI

Vous pouvez transmettre votre DI soit par :

- soit par dépôt de fichier via www.net-entreprises.fr
- soit par saisie sur l'espace personnalisé employeur www.cdc.retraites.fr service '*Déclarations individuelles*'
- soit par dépôt de fichier (format N4DS) sur l'espace personnalisé employeur www.cdc.retraites.fr service '*Envoi de fichier DI*'



Rapprochement DI Rafp / Versements cotisations

Définition du terme Rapprochement

Le rapprochement consiste à comparer le montant total déclaré dans votre DI Rafp à la somme des cotisations réellement versées pour l'année concernée

Principes importants

- L'EMPLOYEUR QUI VERSE LES COTISATIONS EST CELUI QUI EFFECTUE ET TRANSMET LA DECLARATION INDIVIDUELLE.



- TOUTE RÉGULARISATION A POSTERIORI DES MONTANTS DE LA DI DOIT DONNER LIEU À UNE RÉGULARISATION DES COTISATIONS VERSÉES (ET RECIPROQUEMENT)



Rapprochement DI Rafp / Versements cotisations

1. Comment identifier un écart ?

1.1 – Le compte rendu de traitement (CRT)

- Un compte rendu de traitement (CRT) est envoyé à l'employeur pour chaque traitement de DI
- Ce CRT consiste à informer l'employeur du rapprochement de la DI avec les versements de cotisations effectués à N-1

1. **Si la DI est conforme aux versements** → Intégration sur le compte financier de l'employeur et alimentation des Comptes individuels retraite des agents déclarés.

Le CRT indique le solde (DI – Versements)

2. **La DI n'est pas conforme aux versements** → la DI est bloquée en anomalie.

Le CRT récapitule les montants versés et le montant de la DI et informe l'employeur de l'écart à régulariser.



Rapprochement DI Rafp / Versements cotisations

1- Comment identifier un écart ?

1.2 – Service ‘Cotisations’ de votre espace personnalisé employeur www.cdc.retraites.fr

Caisse des Dépôts
RETRAITES

ESPACE PERSONNALISÉ

Bonjour

- Retour accueil Direction des Retraites
- Se déconnecter

- Accueil espace personnalisé
- Vos notifications
- Accès aux services**
- Accès aux outils
- Votre compte
- Documentation
- Accès à eVentail
- Vos fonds gérés
- Nous contacter

Accès aux services

RECHERCHER SUR LE SITE :
[aide]

> LIENS UTILES

MultiFonds
Liste des données états civils et NIR modifiés pour vos agents

RAFP

- Cotisations** ← Cliquez sur Cotisations pour avoir la situation de votre compte financier
- Déclarations individuelles
- Envoi de fichier DI
- Service de changement d'adresses postales et états civils des agents

CNRACL

- Affiliation CNRACL
- Cotisations
- Déclarations cotisations
- Déclarations individuelles
- Gestion des carrières CNRACL
- Envoi de fichier de reprise des carrières
- Service de changement d'adresses postales et états civils des agents



Rapprochement DI RAFP / Versements cotisations

1- Comment identifier un écart ?

1.2 - Service 'Cotisations' de votre espace personnalisé

Caisse des Dépôts
RETRAITES **ESPACE PERSONNALISÉ**

Bonjour

- Retour accueil
- Direction des Retraites
- Se déconnecter

Accueil espace personnalisé
 Vos notifications
 Accès aux services
 Accès aux outils
 Votre compte
 Documentation
 Accès à eVentail
 Vos fonds gérés
 Nous contacter
 Cotisations
 Consultation des comptes
 Références bancaires

Cotisations - Votre compte

Changement du fonds : RIB du fonds :

Informations client

Identifiant : courriel :

SIRET :

Informations compte

Fonds	Contrat	Exercice	Créance / Dette	Versement / Paiement
RAFP	OAAF10NH	2009		929 501,24
RAFP	OAAF10NH	2008	4 158 724,16	4 159 226,74
RAFP	OAAF10NH	2007	4 085 734,62	4 086 341,96
RAFP	OAAF10NH	2006	3 962 098,52	3 962 098,52
RAFP	OAAF10NH	2005		

[Imprimer]

Annotations:

- Montant total des versements de cotisations (points to the 'Versement / Paiement' column)
- Montant total de la (ou des) déclaration(s) intégrée(s) (points to the 'Exercice' column)
- Pour connaître le détail de la ligne cliquez sur l'exercice (points to the 'Exercice' column)



Rapprochement DI RAFP / Versements cotisations

1- Comment identifier un écart ?

Si la DI transmise n'a pas été intégrée dans votre espace personnalisé, vérifiez avec les CRT reçus que votre DI n'a pas été bloquée pour écart financier

Cotisations - Votre compte [\[Synthèse \]](#) [\[Excel \]](#)

Informations client - FONDATION BON SAUVEUR DE BAGARD

Fonds : RAFP
Identifiant Client :
Contrat :
SIRET :
RIB du fonds :
Périodicité de :
Périodicité de versement en cours :
Etat du contrat :

14 lignes de compte pour l'exercice 2008

Date de prise en compte	Evénement	Code origine	Créance / Dette	Versement / Paiement	Référence retenue
14/05/2008	Arrivée r...			189,46	
15/04/2008	Arri...			189,00	
14/03/2008	Arri...			188,72	88W01AHS350TCU200802
13/02/2008	Arrivée r...			188,72	88W01AHS350TCU200801
Total			2 704,90	2 705,53	
Solde					
					- 0,63

Total des déclarations

Total des Versements

Ecart entre DI et versements de cotisations

[\[précédent \]](#) [\[Imprimer \]](#) 2 / 2



Rapprochement DI Rafp / Versements cotisations

2- Les origines et types d'écart

Il existe 4 types d'écart :

- 1. Versements de cotisations sans DI**
- 2. DI sans versement de cotisations**
- 3. $DI > \text{Versements de cotisations}$ → le solde est positif**
- 4. $DI < \text{Versements de cotisations}$ → le solde est négatif**

Il existe 2 origines d'écart :

- 1/ la DI**
- 2/ les versements de cotisations**



Rapprochement DI Rafp / Versements cotisations

3. Mode opératoire des différents types d'écart Versements de cotisations sans DI

Identification de l'écart

**Vous avez reçu un courrier de relance
vous informant qu'aucune DI n'a été enregistrée
pour l'exercice**

Origine de l'écart

Versements de cotisations

→ vous avez effectué à tort des versements
vous devez transmettre une demande de remboursement à l'aide du [formulaire courriel](#)

Déclaration Individuelle

→ vous avez saisi ou déposé votre déclaration sur votre espace personnalisé
vous devez vérifier que vous avez bien validé votre saisie
(cf diaporama [Saisie de la déclaration individuelle RAFP](#)
ou que votre transfert de fichier s'est bien déroulé

→ vous n'avez pas effectué votre déclaration individuelle
vous devez saisir votre DI ou transmettre un fichier sous format N4DS via votre espace personnalisé



Incidences

**Votre compte employeur n'est pas à jour
Aucun compte individuel retraite de vos agents n'est alimenté pour l'exercice concerné**



Rapprochement DI Rafp / Versements cotisations

3. Mode opératoire des différents types d'écart DI transmise sans versement de cotisations

Identification de l'écart

Vous avez reçu un courrier de relance et / ou un CRT vous informant du rejet de votre DI pour écart financier car absence de versement de cotisations → le solde est positif

Origine de l'écart

Versements de cotisations

→ Vous devez régulariser en effectuant un versement correspondant au montant de la DI.

Attention : indiquer comme référence de virement : décembre de l'exercice concerné (ex 88W...200712).

Déclaration individuelle

→ Vous ne cotisez pas au RAFP et avez transmis votre déclaration à tort vous devez demander l'annulation de votre déclaration à l'aide du

[formulaire courriel](#)



Incidences

Votre compte employeur n'est pas à jour

Aucun compte individuel retraite de vos agents n'est alimenté pour l'exercice concerné



Rapprochement DI Rafp / Versements cotisations

3. Mode opératoire des différents types d'écart

DI > versements de cotisations

Identification de l'écart

Vous avez reçu un courrier de relance et / ou un CRT vous informant d'un écart entre le montant de la déclaration et le cumul des versements de cotisations → le solde est positif

Origine de l'écart

Versements de cotisations

- Vous n'avez pas versé la totalité des cotisations déclarées, vous devez effectuer un versement complémentaire en utilisant les références de décembre de l'exercice concerné (ex 88W...200712)
- Certains versements n'ont pas été enregistrés, vous devez contacter le gestionnaire à l'aide du [formulaire courriel](#) en indiquant les dates, montants, références des versements non pris en compte.

Déclaration individuelle

- L'écart provient d'un ou plusieurs agents (agent ou cotisations déclarés à tort), vous devez effectuer une déclaration complémentaire négative pour les agents concernés sur votre espace personnalisé
- L'écart provient de l'ensemble des cotisations ou ne peut être identifié vous devez effectuer une nouvelle déclaration en remplacement de la déclaration erronée.
Attention!
demandez l'annulation de la déclaration initiale à l'aide du [formulaire courriel](#) avant de transmettre une nouvelle déclaration



**Incidences : votre compte employeur n'est pas à jour
Aucun compte individuel retraite de vos agents n'est alimenté pour l'exercice concerné**



Rapprochement DI Rafp / Versements cotisations

3. Mode opératoire des différents types d'écart

DI < versements de cotisations

Identification de l'écart

Vous avez reçu un courrier de relance et / ou un CRT vous informant d'un écart entre le montant de la déclaration et le cumul des versements de cotisations → le solde est négatif

Origine de l'écart

Versements de cotisations

- Vous avez trop versé ou certains versements ne concernent pas le RAFP. vous devez Demander le remboursement des cotisations à l'aide du [formulaire courriel](#)
- Certains versements enregistrés ne vous concernent pas ou ne concernent pas l'exercice, vous devez contacter le gestionnaire à l'aide du [formulaire courriel](#) en indiquant les dates, montants, références des versements concernés

Déclaration individuelle

- L'écart provient d'un ou plusieurs agents (agent ou cotisations manquants) vous devez effectuer une déclaration complémentaire positive pour les agents concernés sur E-Services.
- L'écart provient de l'ensemble des cotisations ou ne peut être identifié vous devez effectuer une nouvelle déclaration en remplacement de la déclaration erronée.
Attention!
demandez l'annulation de la déclaration initiale à l'aide du [formulaire courriel](#) avant de transmettre une nouvelle déclaration



**Incidences : votre compte employeur n'est pas à jour
Aucun compte individuel retraite de vos agents n'est alimenté pour l'exercice concerné**



Rapprochement DI Rafp / Versements cotisations

4- Coordonnées / Contact

Pour des informations générales, vous pouvez contacter :



Par courriel :
Sur le site www.rafp.fr

Par téléphone :
02 41 05 28 28

Pour toute demande particulière concernant :

Les Versements de cotisations

Par courrier :
**Caisse des Dépôts
Service Recouvrement
Rue du Vergne
33059 BORDEAUX**

Par Fax :
05 56 11 41 13

La Déclaration individuelle

Par courrier :
**Caisse des Dépôts
Service PPMX
Rue du Vergne
33059 BORDEAUX**

Par Fax :
05 56 11 48 91



... Un problème technique : une solution !

- ❑ **Problème de connexion, impossible de s'identifier (identifiant, mot de passe) ou d'accéder aux différents services (cotisations, déclarations individuelles...)**
- ❑ **Une assistance technique *du lundi au Vendredi de 9h à 17h***

➡ **Un seul interlocuteur : l'assistance en ligne
(numéro indigo)**

